

# Elles sont des modèles pour la jeune génération

**Journée des droits de la femme.** Elles ont pour points communs d'avoir suivi leurs rêves et d'incarner leur vocation. Rencontre avec sept Finistériennes, invitées par la préfecture hier.

## Témoignage

### Céline Tuccelli, capitaine de frégate de la Marine nationale

« J'ai servi dans des frégates, des navires de transport et j'ai commandé l'*Astrolabe*, l'unique brise-glace militaire français. La Marine est une armée qui valorise la compétence. J'ai toujours dit que je commanderais un navire. Je conseille aux plus jeunes de savoir très vite ce qu'elles veulent faire. La confiance en soi naît aussi de l'éducation que l'on reçoit. »

### Soazig Palmer-Le Gall, dirigeante de l'Armement bigouden

« L'Armement bigouden possède 11 chalutiers, 70 marins. Ce milieu masculin est respectueux des femmes. Mais sur les bateaux, c'est très compliqué de mettre une femme dans un équipage d'hommes. Il n'y a pas d'intimité. Je constate aussi que beaucoup de jeunes filles ont les compétences mais se limitent dans leurs ambitions. »

### Katell Alencon, cycliste professionnelle

« Je fais du vélo depuis mes 5 ans. À 20 ans, j'ai fait une chute, une entorse qui a dégénéré. J'ai dû être opérée d'une jambe. Il a fallu reprendre le sport. Au début, on a refusé ma licence, jugeant que j'étais dangereuse pour les autres. J'ai finalement pu courir en peloton, puis j'ai participé aux Jeux olympiques de Rio. Une fille dans le sport, c'est compliqué, encore plus en situation de handicap ! »

### Isabelle Salomon, cheffe d'exploitation agricole



En haut : Sabine Callot, Céline Tuccelli et Séverine Bertaud. En bas : Soazig Palmer-Le Gall, Katell Alencon et Louisa Bouraya.

« Je suis installée avec mon mari. Avant, les femmes ne choisissaient pas d'être agricultrices. Elles n'avaient pas de statut. Ma grand-mère a tenu la ferme seule pendant la guerre, sans grande reconnaissance. Ma mère, agricultrice, était toujours en retrait. Moi j'ai choisi de me former et quand je me suis installée, j'ai dit : je serai cheffe, pas "femme de". »

### Séverine Bertaud, sergente-chef au service départemental d'incendie et de secours

« J'ai commencé comme volontaire et lorsque j'ai annoncé que je passais le concours pour devenir profes-

sionnelle, mes collègues hommes m'ont ri au nez. Je leur ai répondu que je deviendrais adjudante. Résultat : j'y suis presque, j'ai ma réponse dans quelques jours. »

### Louisa Bouraya, présidente de l'association brestoise Ici, femmes d'Europe et d'ailleurs

« Je suis bénévole dans un quartier à risque depuis plus de quarante ans. J'accompagne à l'intégration et j'aide les familles, les jeunes dans la réussite scolaire. Dans les quartiers difficiles, les études représentent quelque chose d'important pour les jeunes filles, qui leur permet de décider de

leur vie. »

### Sabine Callot, brigadière de police à Quimper

« J'ai été récemment nommée officière de police judiciaire. Dans la police, on évolue dans un métier d'hommes. Ce n'est pas forcément évident tous les jours, y compris lors des interventions. Mais je ne suis pas plus faible qu'un homme. Chaque jour un peu plus, je me dis : je suis vraiment faite pour ça. »

Recueilli par  
Flora CHAUVÉAU.

## Sexisme : tolérance zéro au Département

Le Département rappelle son engagement contre les violences sexistes et sexuelles et dévoile sa campagne de sensibilisation.



Les affiches seront prochainement installées dans les lieux de travail dépendant du conseil départemental.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Fais-moi un petit café, ma jolie », « Tu as mis ton joli petit jean », « C'est de l'incitation au viol, ça... » À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, hier, le conseil départemental a dévoilé les phrases chocs qui seront mises en avant, à l'occasion de sa nouvelle campagne interne de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles.

La présidente du Département, Nathalie Sarrabezolles, indique que le choix a été fait « d'utiliser le vocabulaire qui est utilisé dans ces moments-là, sans détour ».

### Une cellule d'écoute

Sur chaque affiche, ces phrases sont contextualisées pour expliquer la qualification juridique de ces violences (qui vont de l'agression sexuelle à l'agression sexuelle) et les conséquences disciplinaires ou pénales prévues pour de tels comportements, (de la sanction disciplinaire à la peine de prison). « Cette campagne est un moyen de rappeler ce chez nous,

c'est tolérance zéro », souligne la présidente.

Le conseil départemental avait lancé une ligne d'écoute en 2019 pour les personnes travaillant au Département, mais celle-ci a reçu très peu d'appels. « Il faut un moment pour que les gens s'emparent de ce numéro, précise la présidente, cette nouvelle campagne est également là pour inciter les victimes ou les témoins à prendre la parole et à nous contacter. »

Une cellule interne existe déjà et regroupe plusieurs acteurs compétents pour traiter ces signalements : médecins, psychologues et assistants sociaux.

Pour rappel, les femmes représentent près de 70 % des effectifs du conseil départemental et occupent 64 % des postes en position d'encadrement supérieur.

Jean VENTOUILLAC.

## Serge Cabon, « artiste sans concession », n'est plus

Le musicien et parolier s'est éteint, dimanche, à l'âge de 63 ans. Figure de la scène musicale et poétique cornouaillaise, il a marqué des générations de Finistériens.

### Nécrologie

Serge Cabon, figure de la scène musicale et poétique cornouaillaise, s'est éteint dimanche, à l'âge de 63 ans. Ce touche-à-tout autodidacte, à la voix rauque, était connu pour ses textes noirs et engagés, qui ont accompagné des générations de musiciens et spectateurs quimpérois.

« C'était un artiste sans concession », se souvient le guitariste breton Patrice Marzin, qui a rencontré « ce grand bonhomme à l'âge de 20 ans ». Il l'a accompagné sur une dizaine de concerts dans les années 1980. De la scène du Printemps de Bourges à la première partie du groupe Téléphone, à Lorient.

Serge Cabon était avant tout « un orfèvre de l'écriture », souligne le poète

foesnantais Louis Bertholom, qui a fait ses débuts sur scène au même moment que l'artiste. **Je le rapproche de Serge Gainsbourg, qui l'inspirait beaucoup, quant à la qualité de ses textes.**

Artiste phare du label Keltia musique et chanteur du groupe quimpérois Zone Bleue, Serge Cabon a également réalisé une trentaine de courts-métrages et de téléfilms.

### « Grand spécialiste des jeux de mots »

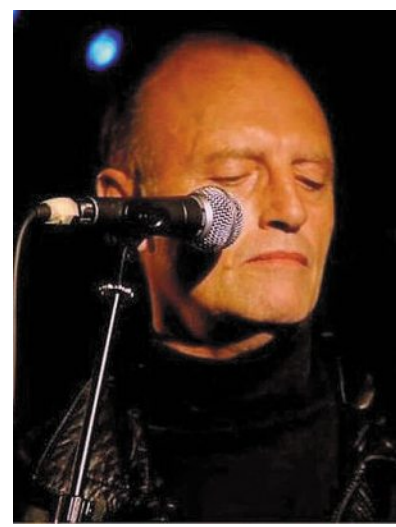
Ce parolier, « grand spécialiste des jeux de mots », au dire de son ami Patrice Marzin, « manquera à Quimper et à la musique », assure la conseillère régionale Isabelle Le Bal.

L'artiste laisse derrière lui des dizaines de chansons. Celles enregistrées

avec le Noback quartet (*P'tit bonheur, Cette fille...*) et celles écrites pour d'autres (la harpiste Gwenaëlle Kerléo et l'artiste multi-instrumentiste Vincent Le Bihan). Mais aussi des poèmes qu'il déclarait pendant le premier confinement, au fil de l'Odé, accompagné de son ami Louis Bertholom. « On avait décidé de reprendre à Quimper. Un dernier hommage pour lui être rendu à partir de mercredi.

Léa ESMERY.

Une cérémonie civile aura lieu ce samedi, à 11 h 30, au crématorium de Quimper. Le corps du défunt repose à l'espace funéraire des Châteaux, 85, avenue Pierre-Mendès-France, à Quimper. Un dernier hommage pour lui être rendu à partir de mercredi.



Serge Cabon est décédé à l'âge de 63 ans.

PHOTO : DR

## Finistère en bref

### Condamné à huit mois de prison ferme pour des vols

Un homme de 19 ans était jugé au tribunal de Quimper, hier. Le 31 juillet, il vole deux tablettes numériques et une caméra, d'une valeur globale de 1 200 €, à la Fnac de Quimper. Quand les policiers interviennent, il est recroquevillé dans les ronces, à proximité du magasin.

Lors de l'audience, le prévenu, déjà incarcéré, comparait en visio. Il explique qu'il était venu acheter des cahiers mais qu'un autre jeune homme, rencontré dans la boutique, lui aurait proposé de procéder à ce vol et qu'il aurait accepté. Le président lui fait remarquer : « Mais vous n'aviez aucun moyen de paiement sur vous

et pas d'argent. » Le président précise, revanche, que le jeune homme disposait en poche d'un aimant permettant de démagnétiser les produits dérobés devant les portiques. Le prévenu ne dément pas.

Celui-ci a déjà plusieurs condamnations pour des vols signalés, dans des commissariats, à Nantes, à Bordeaux et en région parisienne. « Vous êtes en situation irrégulière et vous passez votre temps à voler », souligne le président.

Pour le procureur, « c'est du vol industriel ». Il requiert six mois de prison ferme. Le tribunal le condamne à huit mois de prison ferme.

### Un grave accident de la circulation à Morlaix

Vers 11 h, hier, pour une raison inconnue, une voiture a percuté un poteau électrique en béton, route de Paris, au niveau de la friche Ford, dans la descente, à Morlaix. À l'arrivée des secours, le conducteur de 24 ans avait réussi à s'extraire du véhicule, mais le second occupant, âgé de 23 ans, était toujours piégé à l'intérieur. Les pompiers sont parvenus à

l'en sortir et le jeune homme a été transporté médicalisé vers l'hôpital de la Cavale-Blanche à Brest, dans un état jugé grave. Le conducteur a été admis au centre hospitalier de Morlaix. Abîmé en deux endroits, le poteau électrique ne tenait plus que par son ossature métallique. Il a donc été remplacé, ce qui a impliqué la fermeture de cet axe très fréquenté.

### La mouette rieuse de la discorde au tribunal

À la barre du tribunal de Quimper, hier, le prévenu de 76 ans explique qu'il est allé sur la grève de Moustélin, le 23 février 2019, afin de chercher du goémon. Il en aurait rapporté deux mouettes trouvées mortes et les auraient mises sur un piquet pour faire fuir les choucas. Un voisin prend une photo et l'adresse à une association de protection animale.

Le septuagénaire est poursuivi pour avoir transporté, détenu et utilisé ces oiseaux. L'Association pour la sauvegarde du Pays foesnantais et Bretagne vivante se sont constituées partie civile.

Le prévenu dit qu'il savait qu'il n'y avait pas le droit de tuer les mouettes

mais ignorait qu'il s'agissait de mouettes rieuses et que cette espèce était protégée, même morte.

Chaque association demande une indemnisation de 500 €. Le procureur requiert 150 € d'amende.

« Qu'est-ce que c'est que ces poursuites ? s'étonne l'avocat du prévenu, Marc Buisine. À part les associations de protection, qui est au courant qu'il est interdit de transporter une mouette détruite ? » Il demande la relaxe de son client et à défaut, une forte diminution des indemnisations sollicitées par les associations.

Le tribunal met l'affaire en délibéré au 15 mars.

### Trois adultes et un bébé blessés dans un accident

Un homme âgé de 55 ans a perdu le contrôle de son véhicule, hier, sur la route de Quimper (RD15) à Coray, et a terminé sa course dans le fossé.

À bord également, deux femmes, âgées de 47 ans et 24 ans, et un bébé d'un mois ont été blessés dans l'acci-

dent. Le conducteur, aussi blessé, aurait eu un malaise au volant.

Tous ont été transportés à l'hôpital de Quimper par les pompiers, pour des contrôles. Les gendarmes de Châteauneuf-du-Faou étaient aussi sur les lieux.

## La mission Swings rentre au port ce mardi

Elle a parcouru plus de 16 000 km, à bord du *Marion Dufresne*, pour mieux comprendre la composition chimique de l'océan.



La mission Swings à bord du « Marion Dufresne », lors d'une escale à Kerguelen.

PHOTO : DR

Plus de 16 000 km parcourus pour la mission océanographique Swings. Partie du port de La Réunion, elle a réuni, du 11 janvier au 8 mars, 105 membres d'équipage, sur le *Marion Dufresne*, dans l'océan Austral.

À bord, 48 scientifiques et neuf Brestois, dont la cocheffe de mission Hélène Planquette, du Laboratoire des sciences de l'environnement marin (Lemar), une chercheuse spécialisée en biogéochimie marine, c'est-à-dire de la composition chimique de l'océan.

« 73 stations occupées et des milliers d'échantillons à analyser ! Nous avons prélevé 40 000 litres d'eau, filtré 190 000 litres à l'aide de pompes immergées pour recueillir des particules marines, raconte Hélène Planquette. Nous avons réalisé 110 expériences, fruits de 54 jours et nuits de travail. »

Cette importante collecte d'échantillons a permis de réaliser, et même de dépasser, les objectifs initiaux : « Elle va permettre de mieux com-

prendre comment le carbone est séquestré dans l'océan Indien Sud, comment varie l'activité biologique entre tropiques et grand sud, comment sont transportés eaux et éléments chimiques au travers de cette zone de transit entre Atlantique et Pacifique », explique la chercheuse.

### Une belle aventure

Prochaine étape, renvoyer ces précieux échantillons dans 14 laboratoires différents, pour ensuite passer aux analyses : « Une tâche colossale qui va requérir du temps et associer de nombreux doctorants et post-doctorants. »

La cheffe de mission remercie l'équipage du *Marion Dufresne* pour « son écoute et dévouement », et les 48 acteurs et actrices « pour leur motivation, enthousiasme et joie de vivre » : « Nous avons été vraiment gâtés au cours de cette campagne, nous avons même vu des aurores australes au sud de Heard ! Quelle belle aventure, quelle chance de l'avoir vécue ! »

12,6

C'est le poids, en tonnes, des produits et denrées alimentaires collectés par l'antenne des Restos du cœur de Douarnenez.

Cinquante-sept bénévoles se sont rendus dans huit grandes surfaces du Sud-Finistère, les 5 et 6 mars.